

Conseil d'Administration du jeudi 04 octobre 2018
Déclaration des membres élu.e.s, représentant.e.s¹ du personnel

Le RIFSEEP, Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, a été mis en place à l'Inserm à compter du 1^{er} septembre 2017.

Cependant, dans un [courrier du 10 novembre 2017](#), Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, rappelait aux PDG des EPST l'objectif de convergence et donc d'alignement sur les socles indemnitaires des ITRF.

La pression qui pèse aujourd'hui sur le budget de l'Inserm n'a pas permis d'aligner les socles indemnitaires sur ceux des ITRF (Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation), alors que l'objectif de convergence des régimes était annoncé dès 2016 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

C'est pourquoi, nous, membres élu.e.s et représentant.e.s du personnel, exigeons le respect de cet objectif par l'abondement de l'enveloppe indemnitare de l'Inserm à l'occasion du projet de loi de finances pour 2019, pour une mise en application au 1^{er} janvier 2019. Nous avons simulé les besoins supplémentaires nécessaires à partir du tableau des différentiels des socles ITRF / socles IT Inserm remis aux syndicats par la DRH de l'Institut lors de la réunion du 13 juillet 2018. D'après nos estimations un montant d'environ 2 millions d'euros en année pleine permettra d'atteindre cet objectif, pour toutes les catégories de personnel de l'Inserm.

Nous sollicitons l'écoute et l'action de Madame/Monsieur les représentants des ministères du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique et de la Recherche, pour la mise en œuvre de cette mesure de justice pour les personnels de l'Inserm. C'est l'engagement de vos ministères et la suppression d'une inégalité entre des personnels qui travaillent souvent dans les mêmes laboratoires et services.

Nous demandons également l'ouverture d'une négociation pour que les montants des IFSE soient réévalués dans le temps pour lutter contre l'érosion du pouvoir d'achat liée à l'inflation.

¹ Bénédicte Batrancourt (CFTC Recherche), Marie-Agnès Berger (Sgen-CFDT Recherche^{EPST}) Hubert Dabiré (SNTRS-CGT), Maude Le Gall (SNCS-FSU), Claudia Gallina-Muller (SNTRS-CGT), Klaus Pétry (Sgen-CFDT Recherche^{EPST})